



## PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Hauts-de-France

Lille, le – 8 FEV. 2018

Objet : Démarche établissements sensibles  
Réf. : votre courrier en date du 21/11/2017

Monsieur,

Par courrier en référence, vous avez sollicité la transmission d'informations sur les diagnostics établissements sensibles en région Hauts-de-France.

Mes services vous ont en conséquence adressé par courriel en date du 21/12/2017 les synthèses des diagnostics des établissements sensibles achevés en Hauts-de-France depuis leurs deux premiers envois de septembre 2016 et mars 2017.

En complément de cet envoi, je vous informe que les maîtres d'ouvrage de six établissements sensibles de la région Hauts-de-France listés ci-dessous n'ont pas souhaité prendre part à la démarche proposée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, et ce pour les raisons suivantes :

- Diagnostic approfondi déjà effectué dans le cadre de travaux de rénovation : école élémentaire publique Buffon, halte garderie Enfantillages et crèche collective la Maison des Petits Amis (Roubaix, Nord). Monsieur le Maire de Roubaix a par ailleurs accepté les autres diagnostics proposés pour les établissements de sa commune.
- Fermeture et vente du bâtiment : annexe de l'IME Lucien Coolzaet (Cambrai, Nord).
- Informations sur la localisation de l'ancien site industriel dont disposait la mairie montrant que ce site était situé loin des écoles, ce qui justifiait de ne pas mener la démarche : école élémentaire publique du Centre et école maternelle d'application (Venette, Oise).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour le Directeur Régional de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement,  
La Directrice Adjointe



Catherine BARDY

Monsieur Jacky Bonnemains  
Président de Robin des Bois  
14 Rue de l'Atlas  
75019 Paris